



**Commune de
BERNEVILLE**

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 22 FEVRIER 2022

Nombre

De conseillers
en exercice : 11
De présents : 11
De votants : 11

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux février, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : Mrs. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, BUQUET Christian, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PIGACHE Romuald, Mmes DUBRULLE Perrine, DUBOIS Gaëlle, PAYEN Odile, SZYMANEK Sandra

Secrétaire : M.LALY Olivier

2022/05

OBJET :

**Révision des loyers
2bis rue de beaumetz**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du 19 mars 2013 décidant de fixer comme suit le montant du droit d'occupation du logement de fonction occupé actuellement au 2 bis par Mme DE CAEVEL Céline. Il rappelle également qu'il y a lieu de réviser ces droits à compter du 1^{er} janvier 2022, en prenant référence d'indice des loyers du 4^{ème} trimestre 2021 soit 132,62

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de fixer comme suite le montant mensuel de ces droits d'occupation à compter du 1^{er} mars 2022 :

Loyer actuel de Mme DE CAEVEL Céline : 376,44 €

Révision 376,44 € X 132,62 = 382,42 €

130,52

Nouveau loyer : 382,42€

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 23 février 2022 et que la convocation du Conseil avait été faite le 17 février 2022

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Julien BELLENGIER

Pour extrait conforme,

le maire, Julien BELLENGIER